



Financement des TPE et des PME : une priorité majeure

Une réunion de travail sur le financement des TPE et des PME s'est tenue à Bercy le 20 septembre 2011 avec les représentants des entreprises, des banques, de la Banque de France et de la médiation du crédit. Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des PME, a demandé aux représentants des banques de faire du financement des TPE et des PME une priorité majeure de leur politique et de se mobiliser pour atteindre l'engagement pris d'un délai de traitement de 15 jours maximum ainsi que le développement de solutions de financement de la trésorerie.

La Banque de France a présenté lors de cette réunion un nouvel indicateur sur le financement des TPE, élaboré avec le concours des banques et qui sera désormais publié trimestriellement. Cet indicateur montre que le crédit aux TPE représente 64 % des crédits aux PME. Gérard Rameix, président de l'Observatoire du financement des entreprises a remis le rapport sur le financement des TPE commandé par les ministres. Ce rapport met en évidence les lacunes de l'information statistique disponible sur ce sujet et constate que la situation financière des TPE s'est globalement améliorée depuis 2009 mais reste variable selon les entreprises dont beaucoup restent très dépendantes du crédit bancaire.

Les deux documents sont disponibles en téléchargement sur :

1- <http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/telechar/economie/entreprises/2011-06-stat-info-financement-des-pme-france-trimestriel.pdf>

2- <http://www.mediateurducredit.fr/site/Actualites/Remise-du-rapport-de-Gerard-RAMEIX-sur-l-acces-au-financement-des-TPE-a-Messieurs-Francois-BAROIN-et-Frederic-LEFEBVRE>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la Banque de France

Jusqu'au 17 février 2012, les cinq billets 500 F Pierre et Marie Curie, 200 F Gustave Eiffel, 100 F Cézanne, 50 F Saint-Exupéry et 20 F Debussy peuvent être échangés contre des euros dans les caisses des succursales de la Banque de France et auprès des agences de l'IEDOM. Après cette date, plus aucun billet en franc ne sera échangeable.

Agence de financement des collectivités locales

Le 20 septembre 2011, les collectivités locales ont annoncé la création d'une agence de financement afin de sécuriser leurs investissements. L'agence sera constituée en Epic (Etablissement public, industriel et commercial), regroupant les élus des différents niveaux de collectivité, qui pilotera une agence d'investissement local de type société anonyme. Celle-ci empruntera pour le titre des collectivités locales sur les marchés financiers. Les collectivités locales apporteront des fonds à l'Epic sous forme d'un droit d'entrée remboursable. Une proposition de loi sera bientôt déposée au Parlement pour une adoption avant la fin de l'année et un amendement sera inséré dans le projet de loi de finances 2012. L'agence pourrait être opérationnelle en 2012. Elle se conformera aux exigences des réglementations bancaires et aux nouvelles normes de Bâle III et ne fournira que des produits simples et sécurisés. Ce projet avait été validé par la Cour des comptes dans son rapport du mois de juillet 2011 dans lequel elle avait demandé des garanties sur son fonctionnement, notamment ses fonds propres et sa capacité à respecter les règles de Bâle III. Les élus escomptent, au départ, une soixantaine d'adhésion, et estiment que, dans 10 ans, l'agence devrait occuper le quart du marché des prêts aux collectivités locales. Toute collectivité sollicitant des ressources devra afficher une bonne santé financière et un niveau d'endettement acceptable.

La médiation au service des consommateurs

Au cours du colloque qui s'est déroulé le 27 septembre 2011 sous le patronage de Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, réunissant une centaine d'acteurs du service de la médiation, la charte de la médiation de la consommation a été présentée et les participants ont débattu sur des médiations de qualité dans le secteur de la consommation ainsi que sur la généralisation de la médiation de la consommation. Créée dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 2010, portant réforme du crédit à la consommation auprès de l'Institut national de la consommation, la Commission de la médiation a été mise en place en octobre 2010. Elle est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2011, avec pour objectif de résoudre à l'amiable les litiges de consommation. Des procédures sont déjà développées dans les secteurs de la banque, des communications électroniques, de l'énergie ou de la vente à domicile.

Publications

Banque de France

- *Synthèse du colloque international sur la microfinance*, Paul Loridant, Observatoire de la microfinance, Béatrice Raoult-Textier, Direction de la surveillance des relations entre les particuliers et la sphère financière, Luc Jacolin et Julien Moulouquet, Direction des Etudes et des Relations internationales ;
- *Le traitement des billets : l'évolution de la réglementation et du recyclage par le secteur privé en France*, Martine Bodils, Michel Brondel, Direction des Activités financières.

Ces deux articles publiés dans le Bulletin de la Banque de France n° 185 sont disponibles sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/Bulletin-de-la-Banque-de-France/telechar/2011/Bulletin-de-la-Banque-de-France-185.pdf>

- *Référentiel des financements des entreprises*

Ce document est disponible sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/institut/services/referentiel-des-financements-des-entreprises/referentiel-des-financements-des-entreprises.htm>

Les rapports annuels 2010 (Edition 2011) de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont disponibles, gratuitement, en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr).

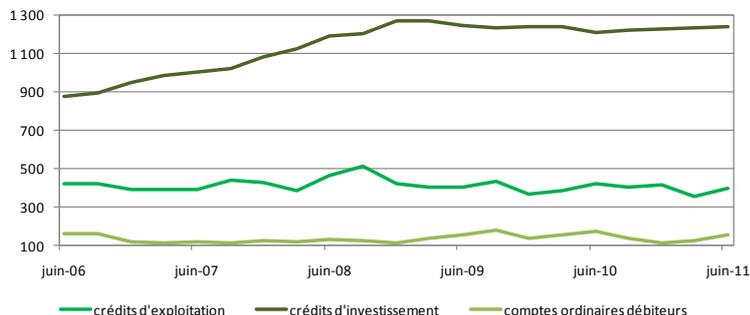
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Passifs des entreprises au 30 juin 2011 : croissance des encours

Au 30 juin 2011, l'encours sain des **crédits aux entreprises** (2,7 milliards d'euros) se redresse (+ 1,9 % sur le trimestre et + 0,3 % sur l'année) et retrouve son niveau de décembre 2010.

L'ensemble des catégories d'encours a participé à l'amélioration de la situation. L'essentiel de la croissance est cependant porté par les **crédits d'exploitation** (+ 40 millions d'euros après une baisse de 60 millions d'euros au premier trimestre). Pour leur part, les crédits d'investissement (+ 6 millions d'euros) poursuivent leur progression à un rythme régulier, tandis que celle des crédits immobiliers (+ 4 millions d'euros) se stabilise sur le trimestre.

Evolution des passifs des entreprises par nature
(en millions d'euros)

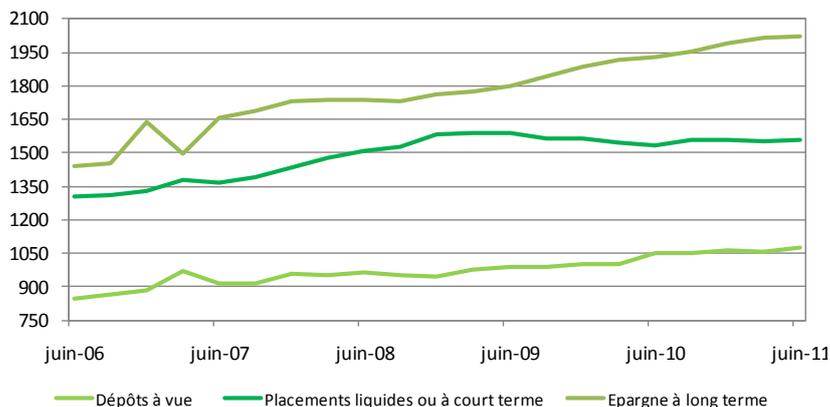


Source : Surfi - Iedom

Actifs des ménages au deuxième trimestre 2011 : progression modérée soutenue par les dépôts à vue

Au 30 juin 2011, l'encours des **actifs des ménages** qui concentre 76 % des avoirs dans le département, s'accroît de 0,8 % sur le trimestre à 4,6 milliards d'euros. Cette évolution profite davantage aux **dépôts à vue** (+ 2,2 % à 1,1 milliard d'euros) qu'aux placements liquides ou à court terme (+ 0,3 % à 1,5 milliard d'euros) et qu'à l'épargne à long terme (+0,4% à 2,0 milliards d'euros). Principale composante des placements liquides ou à court terme, les comptes d'épargne à régime spécial ne progressent que de 0,5 % sur le trimestre. L'épargne à long terme perd également de son dynamisme au cours du trimestre (+ 0,4 %), l'assurance-vie marquant le pas (+ 0,2 % à 1,1 milliard d'euros). En glissement annuel, toutefois, les actifs des ménages progressent de 3,2 %.

Evolution des différents placements des ménages
(en millions d'euros)



Source : Surfi - Iedom

Nominations :

Loïc LAURENT succède à Alain MORFIN comme **Directeur de la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC)** - région Martinique.

Suite au départ de Gérard HILAIRE, Claude VAUCHOT, actuellement en poste à la DDFIP du Pas de Calais, a été nommé Directeur Régional des Finances Publiques de Martinique. La date de sa prise de fonction sera précisée ultérieurement. La gestion intérimaire de la DRFIP de Martinique a été confiée à Jean-Michel JOUFFRET depuis le 1^{er} octobre 2011.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Inflation : +2,2 % à fin août 2011

A fin août 2011, l'indice des prix à la consommation en Martinique augmente de 0,2 % sur un mois, portant l'inflation annuelle à 2,2 %. Cette nouvelle progression résulte de la hausse des prix de l'énergie (+13,5 % sur un an) et dans une moindre mesure de la progression des prix des produits manufacturés (+1,9 %). Parallèlement, les prix des services évoluent faiblement (+0,9 %) et les prix sont stables dans l'alimentation en raison de la baisse de ceux des produits frais (-4,6 %).

A titre de comparaison, l'inflation atteint 2,3 % à la Réunion, 2,2 % en Guyane et en Métropole et 1,9 % en Guadeloupe.

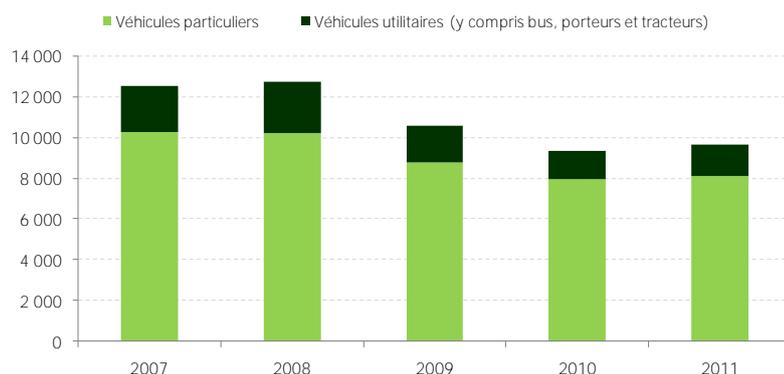
Marché automobile : meilleure orientation des ventes sur un an

A fin septembre 2011, 9 624 véhicules neufs ont été immatriculés dans le département depuis le début de l'année, contre 9 352 à fin septembre 2010, soit une augmentation de 2,9 % sur un an. Cette évolution tient essentiellement à la progression des ventes de véhicules utilitaires (+9,5 % sur un an), alors que les ventes de véhicules de tourisme progressent modestement (+1,7 % sur un an).

Cette légère reprise est favorable aux marques françaises (+9,6 % sur un an), bien que les marques étrangères continuent de dominer le marché (avec 58,3 % des parts de marché). De même, les modèles « diesel » restent prédominants (60,3 % des véhicules neufs), en dépit du repli des ventes sur un an (-1,1 %).

Immatriculations de véhicules neufs

cumul de janvier à septembre



Source: Association Auxiliaire de l'Automobile (AAA)

ACTUALITE REGIONALE

Résultats des élections sénatoriales de septembre 2011

Lors des élections sénatoriales du 25 septembre 2011, les grands électeurs, au nombre total de 846, ont élu Maurice ANTISTE (Mouvement populaire franciscain, MPF), actuel maire du François et conseiller régional, et Serge LARCHER (Parti Progressiste martiniquais, PPM), sénateur sortant. Les deux candidats représentent le groupe « Ensemble pour un Martinique nouvelle ».

Prix des produits pétroliers

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers au 1^{er} octobre 2011, conformément au décret du 8 novembre 2010, le prix du super sans plomb a été fixé à 1,50 euro le litre (+4 cts par rapport à septembre) et celui du gasoil à 1,23 euro le litre (+ 3 cts). Le prix de la bouteille de gaz progresse à 24,58 euros (+ 63 cts).

Visite de Marie-Luce PENCHARD

La Ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce PENCHARD, était en Martinique pour une visite de 24 heures, le 27 septembre. Au cours de son déplacement, la Ministre a présidé le comité de suivi des mesures arrêtées par le Conseil interministériel de l'Outre-mer (CIOM) en novembre 2009. Ce comité de suivi devrait permettre d'aboutir à un plan d'action gouvernemental à définir lors d'un Conseil des ministres exceptionnel dédié à l'Outre-mer qui doit se tenir en octobre. Elle a par ailleurs visité les installations portuaires dans le cadre du projet d'extension du terminal. Elle a fait part du soutien du Gouvernement au projet porté par la Martinique, mais également à celui présenté par la Guadeloupe. Elle a précisé que l'Etat ne serait pas décisionnaire sur ce sujet et que les sommes à investir devront être supportées par des partenaires économiques et sociaux.

Présentation de la conjoncture à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM)

A l'initiative du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM), Manuel BAUDOIN, une nouvelle rencontre avec la presse a été organisée le lundi 3 octobre 2011, sur le thème de la conjoncture économique du Département. Le Directeur de l'IEDOM Martinique, Philippe LA COGNATA a effectué une présentation de la conjoncture au 30 juin, complétée par l'intervention de plusieurs professionnels : Alain MOUNOUCY, Directeur général de la SIMAR pour le secteur du logement social, Olivier DESPOINTES pour le secteur du BTP et Patrick DUCHEL, pour le secteur du tourisme.

Le Président de la CCIM a ensuite présenté les grands projets de la CCIM, au premier rang desquels figure l'extension du terminal portuaire, rappelant la visite de la Ministre de l'Outre-mer. Manuel BAUDOIN a également annoncé le lancement d'une étude sur le financement de l'économie.

Création d'un Fonds d'investissement de proximité dans les DOM (FIP-DOM)

La commission mixte paritaire réunissant l'Assemblée Nationale et le Sénat, le 29 juin 2011, a adopté un amendement instaurant un fonds d'investissement de proximité réservé aux particuliers domiciliés fiscalement Outre-mer. Les contribuables domiciliés fiscalement en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à la Réunion, à Mayotte, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna, pourront bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 50 % de leur souscription en numéraire au FIP DOM. La réduction d'impôt sera plafonnée à 12 000 euros par an pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés, et à 24 000 euros pour les contribuables mariés soumis à l'imposition commune. Ce fonds doit inciter les épargnants ultramarins à investir au bénéfice des entreprises locales. Le dispositif doit permettre de renforcer les fonds propres des PME Outre-mer.

INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- août 2011	126,8	+0,2 %	+2,2 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) Indicateur de chômage (base pop. active : 165 370)	- août 2011 - août 2011	41 960 25,4 %	+2,4 %	+3,1 % +0,8 point
Allocation Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle Emploi	- août 2011	20 097	-0,5 %	-3,1 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- juin 2011	37 783	+3,7 % *	-
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (en M€) Exportations (en M€) Taux de couverture mensuel:	- juillet 2011 - juillet 2011	243,6 40,4 16,3 %	+17,8 % 41,3 % -	+18,0 % +43,8 % +3 points
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires (millions d'euros) Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- août 2011 - août 2011	44,4 332,0	+3,9 %	+4,5 % +4,1%
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdit bancaires Retrait de cartes bancaires (cumul)	- juillet 2011 - juillet 2011	17 844 5 221	+0,5 % -	-2,6 % -10,8 %

* variation trimestrielle

INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- août 2011 - cumul annuel	182 673 1 159 262	+5,0 %	+1,8 % +4,1 %
Trafic Maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- septembre 2011 - cumul annuel	0 19 614	ns -	nd -65,6 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- août 2011 - cumul annuel	15 675 135 399	-6,9 %	+3,3 % +1,4 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN) Véhicules utilitaires neufs (VUN) Cumul annuel (VPN + VUN) (hors bus, porteurs et tracteurs)	- septembre 2011 - septembre 2011	1 162 178 9 624	+59,4 % +32,8 % -	+9,8 % -11,9 % +2,9 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,50%	13/07/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	13/07/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,75%	13/07/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2011)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1,1330%	1,0033%	0,8972%	0,9963%	1,3470%	1,5360%	1,7360%	2,0670%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
3,45%	3,39%	3,00%	2,71%	3,65%	3,59%	3,20%	2,91%

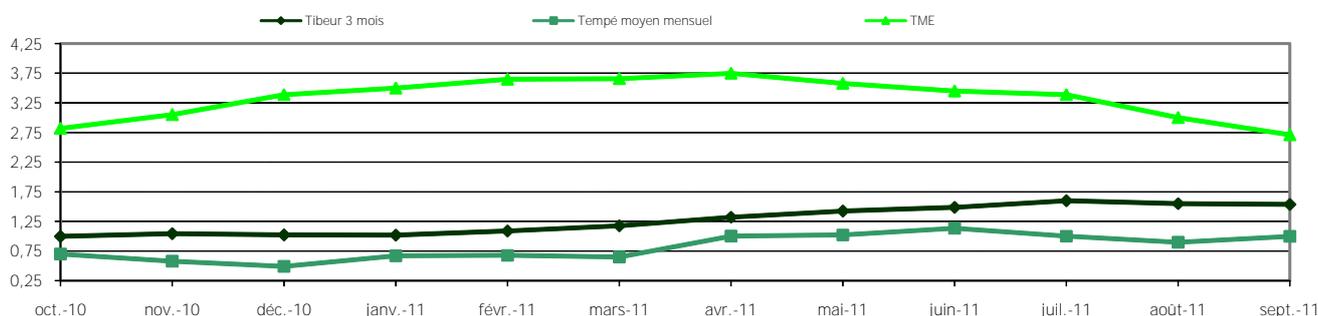
Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		
Prêts à taux fixe	6,23%	
Prêts à taux variable	5,61%	
Prêts relais	6,28%	
Autres prêts		
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,03%	
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,27%	
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 € et < ou = à 3 000 €	12,76%	
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,16%	
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	11,65%	

Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,62%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,10%
Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,61%
Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,52%
Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,36%
Découverts en compte (1)	13,84%
Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,36%
Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Découverts en compte (1)	13,84%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

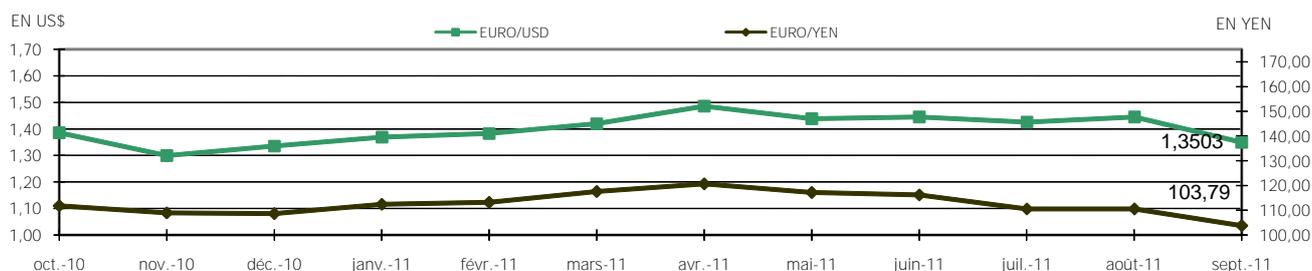
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3503	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,9085	EURO/SRD (Surinam)	4,41840
EURO/JPY (Japon)	103,7900	EURO/BWP (Botswana)	9,70220	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,39660
EURO/CAD (Canada)	1,4105	EURO/SCR (Seychelles)	16,7350	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,3937
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86670	EURO/MUR (Maurice)	38,7284	EURO/BBD (La Barbade)	2,67780
EURO/SGD (Singapour)	1,7589	EURO/BRL (Brésil)	2,5067	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,57000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5213	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,75010	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2814,3673	EURO/XCD (Dominique)	3,6150	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	